

Question Q21.014 - Rupture de charge à la place Pury

Suite à l'introduction du nouvel horaire des transports publics le 12 décembre dernier, TransN a modifié sa pratique de dépose des voyageurs de la ligne 422. Arrivés à la place Pury, ces derniers doivent attendre que leur bus soit garé au quai G tandis que jusqu'à présent ils pouvaient descendre directement au niveau de la place Pury. Ainsi, les voyageurs doivent rester quelques minutes supplémentaires dans le bus avant de pouvoir en descendre ; le risque de manquer une correspondance est donc nettement plus élevé qu'auparavant tandis que l'intérêt de recourir aux transports publics en est diminué. Le Conseil communal a-t-il été averti de cette modification de pratique de la part de TransN et de quelle manière compte-il s'engager pour retrouver une situation adéquate en terme de correspondance ?

Nicolas Comment